SOULAINES *INFOS* N°30

SOULAINES sur AUBANCE

25 novembre 2011

La mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30, et le samedi matin de 9 h à 12 h.

La mairie sera fermée le samedi 24 /12/2011 et seulement une permanence sera assurée le samedi 31/12/2011 de 10h à 12h pour inscriptions sur liste électorale.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 12 décembre 2011 à 20h30.

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local……
Courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-45-32-66 Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

La pensée du mois *l'automne est le printemps de l'hiver…*
Toulouse-Lautrec

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairiesoulaines@wanadoo.fr
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08
(ac. Péri scol.)
02-41-45-37-95
(rest. scolaire)
02-41-45-71-38

Salle de la Grange aux Dîmes Samedi 10 décembre 2011

Théâtre Les Noeils présentent « CH@T et SOURIS »

Mise en scène : David L'Ebrellec

« Chat et souris » dont le titre original est « Caught in the net » est une pièce comique écrite par le célèbre auteur anglais Ray Cooney. La pièce a été saluée par la critique et récompensée du Molière

Cette représentation sera au profit de l'association **APOLINHE**
(Association pour l'intégration du handicap à l'école)

Les sapeurs pompiers de Soulaines vous invitent à les accompagner lors de leur traditionnelle cérémonie de la Ste Barbe qui aura lieu le dimanche 4 décembre :
-10 h : dépôt de gerbe
-10 h 30 : messe
-11h 45 : remise des grades et remise des diplômes.
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Appel pour le prochain bulletin « liaison communale »
-les présidents des associations sont invités à transmettre en mairie les infos qu'ils souhaitent faire paraître.
-les artisans et commerçants de la commune sont invités à donner en mairie « leur pub » pour une page spéciale.

Bruits de voisinage
Propriétaires de chiens, s'il vous plait, ne laissez pas vos animaux aboyer, cela porte atteinte à la tranquillité du voisinage, tout comme les bruits de tronçonneuses ou taille-haies. Soyez cool !
Des habitants de l'Écotière ont signalé des bruits de motos le dimanche ! Une solution : la moto électrique, silencieuse et beaucoup moins polluante !

Inscriptions sur liste électorale.
Pour pouvoir voter en 2012, vous devez être inscrit sur la liste électorale **avant le 31 décembre**.
(une permanence sera assurée en mairie de 10h à 12h)
Tout nouvel arrivant sur la commune ayant plus de 18 ans, peut se faire inscrire sur la liste électorale. Pour cela, vous avez 2 possibilités :
-**soit**, en vous déplaçant à la mairie, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.
Les jeunes ayant eu 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 29 février 2012, sont inscrits d'office. Mais, en décembre, ils doivent se manifester auprès de la mairie, afin de s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.
-**Soit**, sans vous déplacer, par téléprocédure, en vous connectant sur le site : http://mon.service-public.fr/

Infos mairie
-les travaux concernant l'église ont commencé depuis le lundi 21 nov. avec le montage de l'échafaudage et devraient durer environ 3 semaines.

-la dernière réunion inter communale sur le PLU a eu lieu à Soulaines. Il a été question de densifier les bourgs et d'étudier les possibilités de construire à l'intérieur des hameaux, ce qu'on appelle « les dents creuses », tout ceci afin de limiter l'emprise sur les terres cultivables.
Suite à un délai supplémentaire pour l'adoption du Schéma de Cohérence Territorial (SCOTT), l'approbation de ce Plan Local d'Urbanisme communautaire d'ALM va prendre du retard et il faudra sans doute attendre 2014.

-un rappel : abri de jardin, garage, annexes … doivent être déclarés en mairie. De 2 m² à 20 m², c'est une déclaration de travaux, au delà, c'est un permis de construire.

-à la suite du rapport sur l'eau et l'assainissement de 2010 d'ALM, un courrier a été envoyé de la part du conseil municipal pour rappeler les dysfonctionnements de 2 lagunes (à la Marzelle et à la Chapelle) et espérer une amélioration dans un avenir proche.

-la commission extramunicipale chargée de l'élaboration du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics) se réunira le 17 décembre pour continuer son travail.

-depuis le 1er Mai, un nouveau zonage sismique est en vigueur sur le territoire français, accompagné de nouvelles normes applicables aux bâtiments. Pour connaître le classement de la commune, consulter l'adresse http://macommune.prim.net/ .

-la commission bâtiment étudie actuellement les aménagements possibles de l'espace du tilleul et de ses bâtiments.
À l'issue de ces réunions, le conseil municipal décidera des suites à donner, sachant qu'il faudra certainement planifier les travaux sur plusieurs années.

Compte-rendu du Conseil municipal du mardi 15 novembre 2011.

-le conseil désigne C. Gourichon et M.C. Guillot comme représentant la commune au comité de gestion de la maison de l'Enfance de Mûrs Erigné.
-à partir de mars 2012, la taxe d'aménagement remplacera différentes taxes comme la TLE (taxe locale d'équipement)
-l'entreprise Clouet est retenue pour les travaux d'aménagement des jardins de la Mairie (35253 € HT)
-en questions diverses… convention pour l'aménagement paysagé du bassin d'orage du nouveau lotissement avec l'Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) pour 500 € ; remplacement de 48 arbres à Charuau début décembre…..

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Soleil d'automne *(par la présidente, M.T. Grellier)*

Au nom de l'association Club Soleil d'automne, j'invite toutes les personnes qui le désirent à se joindre à nous ; elles seront les bienvenues, et nous pourrions envisager des animations supplémentaires. Réunion le jeudi de chaque semaine de 14 h à 17 h30 salle Cortequisse.

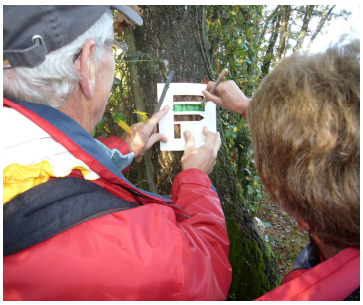

Le 19 octobre 2011, 33 volontaires de la Fédération Française de Randonnée, dont le président Alain Vaast, sont venus sur notre commune pour vérifier le balisage du circuit des châteaux de l'Aubance (vert). Au mois d'avril 2011, ils nous avaient déjà accompagnés sur le circuit de la Forêt (rouge). Pour le parcours rouge, un dossier est en cours auprès du conseil général pour une labellisation. Désormais ces deux chemins pédestres sont correctement balisés.

La fédération ainsi que la commune souhaitent vraiment continuer cet entretien régulier, cela permet d'apporter un réel plaisir aux différents randonneurs ou associations de randonneurs, venant sur notre commune.

Attention : Désormais, les départs des deux circuits se font du parking de la salle Cortequisse (point de départ « randonneurs »).

Commission environnement

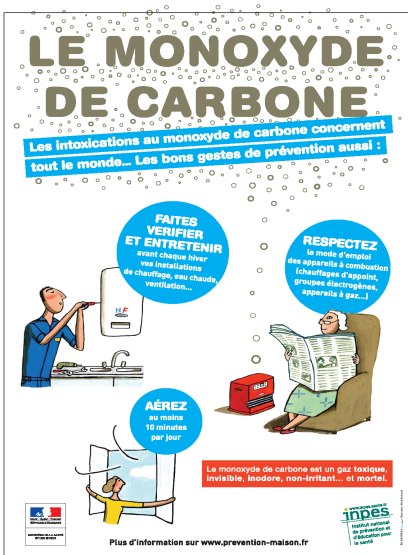

Chaque année, le monoxyde de carbone est responsable de plus d'un millier d'intoxications et d'une centaine de décès.
C'est une des premières causes de mort toxique accidentelle.

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet de l'ARS : http://ars.paysdelaloire.sante.fr/Monoxyde-de-carbone.123311.0.html

Pour en savoir plus, notamment sur les campagnes de prévention :
http://www.sante.gouv.fr/ - Dossier « Intoxications au monoxyde de carbone » et http://www.inpes.sante.fr/

Animations Relais Assistants Maternels

Suite au succès des activités réalisées à Soulaines entre les assistantes maternelles de notre commune et celles de Mûrs-Erigné, le Relais d'Assistants Maternels met en place de nouvelles dates d'animation. A compter de Janvier 2012, elles auront lieu le 1er vendredi de chaque mois, de 9h45 à 11h45 à la salle Cortequisse.
Vous êtes invités à participer à ces animations avec les enfants et aussi avec les parents qui le souhaitent.

Relais Assistants Maternels Parents/ Enfants
Mûrs-Erigné /Soulaines sur Aubance
11, rue des alouettes.
49610 Mûrs-Erigné. Tél : 02/41/66/38/91.
Courriel : ram-murs-erigne-soulaines@mfam49-53.fr

En savoir plus sur Initiatives Emplois

par Estelle BERNAUDEAU, directrice de l'Association

Initiatives Emplois est une association de loi 1901, créée et co-gérée avec des bénévoles qui ont la préoccupation de l'emploi local, des problématiques du chômage et du développement du tissu économique de notre territoire. Sans bénévoles, Initiatives Emplois association de proximité, portant la question de l'Emploi en lien avec les partenaires locaux, n'existerait pas.
Les bénévoles sont investis dans l'association à différents niveaux : dans les instances de gestion et décision, dans les commissions de travail et dans les actions spécifiques.
Pour devenir bénévole, il suffit de prendre contact avec l'association.
Antenne de VIHIERS : 02.41.56.11.13 ou Antenne de THOUARCE : 02.41.54.00.65
initiatives.emplois@orange.fr Vous pouvez aussi visiter le site www.initiativesemplois.fr

Du côté de la bibliothèque

Les bénévoles organisent un spectacle
le mercredi 21 décembre
à 16 h
à la Grange aux Dîmes.
« Qui a mangé la lune ? »
par la compagnie **BAGOULU**.
Ce spectacle s'adresse plus particulièrement aux petits jusqu'à 6 ans.
Entrée : 1 € pour les enfants, 2 € pour les adultes.

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement par la commission Information-Communication du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance
Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.